

**Belgium-Brussels: Metal-working machine tools**

**OJ S 146/2014 01/08/2014**

**Contract notice**

**Supplies**

**Directive 2004/18/EC**

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: CF\_MCF\_AGERS

Postal address: City Center – Boulevard du Jardin Botanique 20-22

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

For the attention of: Hubin Jean-Pierre, administrateur général

E-mail: [jean-pierre.hubin@cfwb.be](mailto:jean-pierre.hubin@cfwb.be)

Telephone: +32 26908020

Fax: +32 26908024

**Internet address(es):**

Address of the buyer profile: [http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID\\_AVIS=404722](http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=404722)

**Additional information can be obtained from:**

Official name: CF\_MCF\_AGERS

Postal address: Bâtiment Les Ateliers - Rue Adolphe Lavallée 1

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

Contact person: Direction

For the attention of: Denegre Bernard

E-mail: [bernard.denegre@cfwb.be](mailto:bernard.denegre@cfwb.be)

Telephone: +32 26908514

Fax: +32 26908533

Internet address: [www.cfwb.be](http://www.cfwb.be) - [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address

**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

**I.3. Main activity**

Education

**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

**Section II: Object of the contract**

---

**II.1. Description**

### **II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

DGEO/2007-27/04/DB

### **II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Les fournitures devront être livrées à l'adresse suivante :  
CTA de l'Institut Saint-Roch de Marche-en-Famenne Rue Américaine, 286900 Marche-en-Famenne

NUTS code BE343 Arr. Marche-en-Famenne

### **II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The notice involves a public contract

### **II.1.4. Information about framework agreement**

### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le présent marché a pour objet la fourniture et l'installation d'une machine de découpe par jet d'eau pour le Centre des Technologies Avancées de Marche en Famenne. L'ensemble du marché est organisé en un lot unique. L'équipement sera installé dans un atelier pédagogique dédié aux techniques de travail de la tôle. Il sera utilisé par les professeurs et le personnel technique, ainsi que par les élèves assistés d'une personne habilitée.

### **II.1.6. CPV code(s)**

42630000 Metal-working machine tools

### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

## **II.2. Scope of the procurement**

### **II.2.1. Total quantity or scope**

Estimated value excluding VAT: 214 876 EUR

### **II.2.2. Information about options**

Options: yes

Description of options: Deux options obligatoires sont demandées dans les clauses techniques du CSCh (un lot de pièces de rechange et le tarif de formations ultérieures (voir point 6 Formation), si nécessaire). Une ou plusieurs option(s) libre(s) peut / peuvent être déposée(s) d'initiative par le soumissionnaire. Par exemple, le tarif de formations ultérieures, si nécessaire, peut faire partie de ces options. Le soumissionnaire devra présenter sa/ses option(s) dans une partie séparée de l'offre. Le pouvoir adjudicateur décidera s'il souhaite ou non retenir la/les options(s) pour l'évaluation comparative des offres.

### **II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: no

## **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Duration in months: 4 (from the award of the contract)

## Section III: Legal, economic, financial and technical information

---

### III.1. Conditions related to the contract

#### III.1.1. Deposits and guarantees required

Le montant du cautionnement à constituer par le fournisseur est fixé à 5% du montant initial du présent marché. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la dizaine d'euros supérieure. (voir cahier spécial des charges)

#### III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir cahier spécial des charges.

#### III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

#### III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

### III.2. Conditions for participation

#### III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: L'article 61, § 1er de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 est applicable de plein droit à la présente procédure. Ainsi, doit être exclu du marché le soumissionnaire qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour : 1) participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du Code pénal ; 2) corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du Code pénal ; 3) fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002 ; 4) blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 5 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Les soumissionnaires sont donc invités à joindre à leur offre un extrait de casier judiciaire attestant qu'ils n'ont pas fait l'objet d'une ou de plusieurs des condamnations susmentionnées. Par ailleurs, par le seul fait de déposer une offre, le soumissionnaire atteste ne pas se trouver dans l'une des situations d'exclusion décrites à l'article 61, § 2 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011. Le soumissionnaire atteste donc :- être en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale. Pour être en règle, le soumissionnaire doit avoir transmis à l'Office national de Sécurité sociale toutes les déclarations requises jusque et y compris celles relatives à l'avant-dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres ET n'a pas, pour ces déclarations, une dette en cotisations supérieure à 3.000 euros, ou a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement. Toutefois, même si la dette en cotisations est supérieure à 3.000 euros, le soumissionnaire sera considéré comme étant en règle s'il établit, avant la décision d'attribuer le marché, qu'il possède, à la fin l'avant-dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres, à l'égard d'un pouvoir adjudicateur au sens de l'article 2, 1°, de la loi du 15 juin 2006 ou d'une entreprise publique au sens de l'article 2, 2°, de la loi précitée, une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal, à 3.000 euros près, à celui pour lequel il est en retard de paiement de cotisations ; - être en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi. Est en

règle, le soumissionnaire qui n'a pas, pour ces obligations, une dette supérieure à 3.000 euros, à moins à moins qu'il n'ait obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement. Toutefois, même si la dette fiscale est supérieure à 3.000 euros, le soumissionnaire sera considéré comme étant en règle s'il établit, avant la décision de sélection ou d'attribution du marché, selon le cas, qu'il possède, à l'égard d'un pouvoir adjudicateur au sens de l'article 2, 1°, de la loi ou d'une entreprise publique au sens de l'article 2, 2°, de la loi du 15 juin 2006, une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal, à 3.000 euros près, à celui pour lequel il est en retard de paiement de ses dettes fiscales.- ne pas être en état ou en cours de procédure de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ; - ne pas avoir fait aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ; - ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle ; - ne pas s'être rendu gravement coupable de fausses déclarations dans le cadre de la présente procédure Conformément au prescrit de l'article 60, §1er de l'arrêté royal du 15 juillet 2011, le pouvoir adjudicateur vérifiera, néanmoins, avant d'attribuer le marché, la situation du soumissionnaire qui a déposé l'offre économiquement la plus avantageuse, soit directement en consultant les bases de données du Fédéral ou l'application Digiflow, soit, quand cette vérification préalable ne peut s'effectuer, en demandant au soumissionnaire de lui communiquer les attestations requises par la réglementation (à savoir un extrait du casier judiciaire attestant que le soumissionnaire n'a pas fait l'objet de l'une des condamnations susvisées).

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Pour l'appréciation de la capacité économique et financière, une attestation bancaire, établie conformément au modèle figurant en annexe, est exigée. Si pour une raison justifiée, le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir les références demandées, il est admis à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

Pour l'appréciation de la capacité technique ou professionnelle, les références suivantes sont requises : a) la présentation d'une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur; b) la présentation des documents établissant l'expérience de l'entreprise en matière de formation. Le soumissionnaire fournira pour chaque lot un échantillon des documents techniques et pédagogiques qu'il compte mettre à disposition du pouvoir adjudicateur lors de la livraison et lors des formations.

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

##### **III.3.1. Information about a particular profession**

##### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

## Section IV: Procedure

---

### IV.1. Type of procedure

#### IV.1.1. Type of procedure

Open

#### IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

#### IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

### IV.2. Award criteria

#### IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

### IV.3. Administrative information

#### IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DGEO/2007-27/04/DB

#### IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

#### IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 15.9.2014 - 16:00  
Payable documents: no

#### IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.9.2014 - 10:00

#### IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

#### IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

#### IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

#### IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 22.9.2014 - 10:00

Place:

Rue Adolphe Lavallée 1 à B 1080 Bruxelles

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

## Section VI: Complementary information

---

### VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

### VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
yes

Identification of the project: Feder programmation 2007-2013 portefeuille compétitivité

### VI.3. Additional information

### VI.4. Procedures for review

#### VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 26908020

Fax: +32 26908024

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

#### Body responsible for mediation procedures

Official name: CF\_MCF\_AGERS

Postal address: Bâtiment Les Ateliers - Rue Adolphe Lavallée 1

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

E-mail: [lise-anne.hanse@cfwb.be](mailto:lise-anne.hanse@cfwb.be)

Telephone: +32 26908300

Fax: +32 26908583

Internet address: [www.cfwb.be](http://www.cfwb.be) - [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

#### VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: - demande de suspension en extrême urgence : requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux =\_ date de prise de connaissance)- demande d' annulation : 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex : octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du code civil).

#### VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: CF\_MCF\_AGERS

Postal address: Bâtiment Les Ateliers - Rue Adolphe Lavallée 1

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

E-mail: [bernard.denegre@cfwb.be](mailto:bernard.denegre@cfwb.be)

Telephone: +32 26908514

Fax: +32 26908533

Internet address: [www.cfwb.be](http://www.cfwb.be) - [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

28.7.2014